



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage  
CFNP

---

# **Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage**

## **Rapport annuel 2013**

---

## SOMMAIRE

1. Mandat et organisation de la CFNP	3
2. Composition de la commission	3
3. Séances ordinaires et assemblée de la commission	4
4. Expertises et prises de position de la CFNP	5
5. Contacts et collaboration avec d'autres instances	10
6. OFEV : « Projet de valorisation de l'IFP »	11
7. Politique énergétique : stratégie énergétique 2050	12
8. Initiative parlementaire du Conseiller aux Etats J. Eder (ZG)	13
9. Conclusions	14

### Tableaux et figures

- Tabl. 1 : Aperçu de l'évolution des expertises et prises de position entre 2004 et 2013
- Tabl. 2 : Évaluation de projets de construction par inventaire concerné entre 2004 et 2013
- Tabl. 3 : Bases légales des expertises et prises de position livrées entre 2004 et 2013
- Fig. 1 : Évaluation de projets de construction dans tous les domaines, en 2013 et entre 2007 et 2013
- Fig. 2 : Durée du traitement des affaires à partir de leur année d'entrée, en pourcentage de toutes les affaires
- Fig. 3 : Évaluation de projets de production d'énergie, en 2013 et entre 2007 et 2013

### Annexes

- Liste des destinataires
- Liste des expertises et prises de position en 2013, par canton

Eidgenössische Natur- und Heimatschutzkommission ENHK  
Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage CFNP  
Commissione Federale per la protezione della Natura e del Paesaggio CFNP  
Cumissiun Federala per la protecziun da la Natira e da la Cuntrada CFNC

### Secrétariat

c/o Office fédéral de l'environnement, 3003 Berne

Secrétaire : Fredi Guggisberg

Tél. 031 322 68 33

Fax 031 324 75 79

E-mail [fredi.guggisberg@enhk.admin.ch](mailto:fredi.guggisberg@enhk.admin.ch) / [info@enhk.admin.ch](mailto:info@enhk.admin.ch)

Le rapport annuel 2013 est disponible en français, en allemand et en italien auprès du Secrétariat de la CFNP ainsi que sur [www.enhk.admin.ch](http://www.enhk.admin.ch).

## 1. MANDAT ET ORGANISATION DE LA CFNP

La Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage (CFNP) est une commission d'experts extraparlamentaire qui a pour tâche de conseiller, en matière de protection de la nature et du paysage, le Conseil fédéral, les départements et les offices fédéraux, ainsi que les services cantonaux en charge de tâches fédérales au sens de l'art. 2 de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN, RS 451). L'activité principale de la CFNP consiste à expertiser des projets qui mettent en œuvre une tâche de la Confédération au sens de l'art. 2 LPN et qui pourraient porter atteinte à un objet figurant dans un inventaire fédéral selon l'art. 5 LPN (Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale [IFP], Inventaire des sites construits à protéger en Suisse [ISOS] et Inventaire des voies de communication historiques de Suisse [IVS]).

La commission est composée de 15 membres représentant diverses disciplines dans le domaine de la protection de la nature, du paysage et du patrimoine, notamment la biologie, la géographie, la géologie, l'histoire de l'art, l'architecture, l'aménagement du territoire et le droit. Elle dispose d'un secrétariat indépendant, qui est rattaché administrativement à la division Espèces, écosystèmes, paysages de l'OFEV. En 2013, le Secrétariat de la commission était doté de l'équivalent de 230 pour cent de postes à plein temps.

Le travail de la commission se fonde sur la LPN, en particulier les art. 7, 8, 17a et 25, et l'ordonnance qui en découle (OPN; RS 451.1), en particulier les art. 2, 23, 24 et 25. Le présent rapport décrit les activités de la commission en 2013, en application de l'art. 24 OPN.

## 2. COMPOSITION DE LA COMMISSION (état au 31 décembre 2013)

### Président

Bühl Herbert	Feuerthalen ZH	Dipl. Naturwissenschaftler ETH/SIA, Geologe, Alt-Regierungsrat Kt. Schaffhausen
--------------	----------------	---

### Vice-président

Loretan Theo	Zürich ZH	Dr. iur.
--------------	-----------	----------

### Membres

Buergi Enrico	Cavigliano TI	Dipl. Ing., Landschaftsplaner
Cathomas Sep	Breil/Brigels GR	Dipl. Architekt
Claden Isabelle	Bienne BE	Architecte EAUG-SIA
Eich Georges	Altdorf UR	Dipl. Naturwissenschaftler ETH
Heusser Sibylle	Tremona TI	Dipl. Arch. ETH
Imhof-Dorn Monika	Alpnach Dorf OW	Dipl. Arch. ETH/SIA/BSA
Keller Verena	Oberkirch LU	Dr. phil. nat., Biologin
Marti Karin	Weisslingen ZH	Dr. sc. nat., Biologin
Sauter Joseph	Chur GR	Geograph, Raumplaner FSU
Savoy Bugnon Véronique	Corminboeuf FR	Géographe, dipl. EPFL en Environnement
Stuber Alain	Brent VD	Lic. ès lettres, géographe, écologue ASEP
Zaugg Zogg Karin	Ligerz BE	Lic. phil. hist., Kunsthistorikerin

### Consultants

Andres Franziska	Arogno TI	Lic. phil. nat, Biologin
Müller Eduard	Seelisberg UR	Lic. phil. hist., Kunsthistoriker
Nusbaumer Dominique	Delémont JU	Architecte urbaniste
Stulz Franz-Sepp	Tafers FR	Lic. iur.

### Secrétariat

Guggisberg Fredi	Meikirch BE	Lic. phil. nat., Biologe, secrétaire CFNP
Miranda-Gut Beatrice	Herrliberg ZH	Dr. sc. nat., Biologin
Richner Dorothea	Bern BE	Lic. phil. hist., Kunsthistorikerin

La CFNP est présidée depuis 2005 par M. Herbert Bühl, dipl. en sciences naturelles EPF et ancien conseiller d'État de Schaffhouse. La fonction de vice-président est assumée par M. Theo Loretan, dr en droit, du canton de Zurich. M. Richard Maurer a quitté sa fonction de membre le 16 mai 2013. Le Conseil fédéral a élu M. André Stapfer, géographe, lic. phil. II, à sa succession; il entre en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Au 31 décembre 2013, la commission affichait une proportion féminine d'environ 47%. La Suisse romande et le Tessin sont représentés par respectivement trois et deux membres.

Conformément à l'art. 24 OPN, la CFNP a reçu, pour diverses expertises, le soutien de quatre consultants permanents, qui ont également pris part à ses séances et à son assemblée annuelle.

Les membres de la commission s'acquittent de leurs tâches à titre accessoire et bénéficient pour ce faire d'une indemnité conformément à l'ordonnance sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (OLOGA). La commission est classée dans la catégorie des commissions politico-sociales de type S3.

### **3. SÉANCES ORDINAIRES ET ASSEMBLÉE DE LA COMMISSION**

Pendant les six séances ordinaires, la commission a traité différents dossiers particuliers et rendu des expertises importantes. Des décisions émanant d'instances supérieures – notamment du Tribunal fédéral – ont été analysées, permettant ainsi à la commission d'en tirer les enseignements nécessaires à son travail. Des représentants de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV, responsable de l'IFP), de l'Office fédéral de la culture (OFC, responsable de l'ISOS) et, selon les cas, de l'Office fédéral des routes (OFROU, responsable de l'IVS) ont informé en continu la commission au sujet des décisions et projets importants de l'administration fédérale.

L'assemblée annuelle de la CFNP s'est déroulée les 5 et 6 septembre 2013 dans le canton des Grisons. Le premier jour, la commission s'est rendue sur les lieux du paysage rural « im unteren Domleschg », où se trouvent l'objet IFP n°1906 « Trockengebiet im unteren Domleschg », les objets ISOS Tomils et le barrage d'Oberjuvalta. Elle a ensuite bénéficié sur place d'informations concernant les prairies sèches dans la région de Sogn Luregn et relatives à la chapelle du même nom, puis a visité l'église St-Martin et le site d'importance nationale Zillis. Le jour suivant, la commission s'est d'abord rendue sur l'Alp Flix où elle a été informée de la protection des sites marécageux et de l'amélioration foncière intégrale de Sur. Elle a ensuite visité le théâtre du château de Riom.

Ces assemblées, qui se tiennent chaque année dans un canton différent, offrent aux membres de la commission l'occasion de connaître une région d'un peu plus près, de visiter des objets protégés et de procéder à des échanges de vues informels avec des membres du Gouvernement et des représentants des administrations cantonales.

Le Bureau, responsable de la planification et de la préparation des séances et assemblées de la commission, composé du président, du vice-président et du secrétaire, a veillé à ce que les dossiers soient traités dans les délais et à ce que la charge de travail soit répartie entre ses membres. Il a de plus assuré une ligne de conduite uniforme, cohérente et dûment motivée dans les différents dossiers. Le suivi des affaires est assuré au moyen du bulletin interne CFNP-Info. Paru six fois en 2013, il documente l'évolution de la charge de travail et du traitement des affaires.

#### 4. EXPERTISES ET PRISES DE POSITION DE LA CFNP

La CFNP a pour tâche principale d'évaluer des projets de construction, en particulier à l'intérieur d'objets inscrits à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP), à l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) et à l'Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS). La commission prend également position sur des projets de plans directeurs cantonaux à l'intention de l'Office fédéral du développement territorial, dans le but de déceler rapidement des conflits potentiels entre des projets individuels et des objets IFP, ISOS ou IVS.

En 2013, la commission a livré 129 expertises et prises de position. Les dossiers ont été préparés par différentes délégations de la commission, dont la composition variait en fonction du domaine (en général un à trois membres et un collaborateur du secrétariat). Ils sont ensuite traités lors des séances ou soumis à tous les membres pour avis à l'occasion d'une consultation écrite.

Le tableau 1 récapitule l'évolution des expertises et des prises de position au cours des dix dernières années. Le tableau 2 ventile les évaluations de projets de construction selon les inventaires fédéraux et le tableau 3 toutes les expertises et prises de position selon leurs bases légales.

##### Évaluation de projets de construction

L'évaluation de projets de construction concrets est la tâche centrale de la commission. Comme le montre le tableau 1, le nombre total d'expertises dans ce domaine s'établit à 89 pour l'année 2013, c'est-à-dire dans le même ordre de grandeur que les années précédentes. Quelques expertises ont occasionné un volume de travail important en raison de la complexité de la situation, comme celles des chalets situés sur la rive sud du lac de Neuchâtel, dans les cantons de Fribourg et de Vaud. L'essentiel du travail de la commission – 76 expertises et prises de position – consiste dans des évaluations reposant sur l'art. 7 LPN (tabl. 3). Ces expertises sont requises lors de l'accomplissement d'une tâche fédérale si les services compétents de la Confédération ou des cantons ne peuvent exclure une atteinte à un objet IFP, ISOS ou IVS (*expertises obligatoires*). La commission a également été consultée par des autorités ou services cantonaux pour l'évaluation de projets qui ne sont pas une tâche fédérale au sens de l'art. 2 LPN mais qui pourraient porter atteinte à un objet inscrit à un inventaire fédéral ou à un autre objet d'importance particulière (art. 17a LPN, *expertises spéciales*). En 2013, elle a rédigé au total 13 expertises conformément à l'art. 17a LPN et aucune en vertu de l'art. 8 LPN (*expertises facultatives* effectuées de son propre chef).

Les projets concernant la production d'énergie représentent depuis quelques années une part importante des travaux d'expertise. En 2013, la commission a évalué six projets hydrauliques, deux projets éoliens et un projet solaire. Pour ses expertises concernant des captages d'eau sur les petits cours d'eau dans les Alpes, où il s'agit de conserver le caractère naturel des eaux et du paysage et leurs tronçons à débit résiduel, la commission s'appuie sur une méthodologie uniforme qui permet d'assurer la comparabilité des évaluations de divers projets, qu'ils soient situés sur le même cours d'eau ou sur des cours d'eau différents (système modulaire gradué de l'OFEV).

Une part considérable des expertises a concerné des projets de construction non conformes à la zone, à l'extérieur de la zone à bâtir, qui nécessitent une autorisation au sens de l'art. 24 de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et représentent, dans la jurisprudence constante du Tribunal fédéral, des tâches fédérales déléguées aux cantons en vertu de l'art. 2 LPN. En 2013, la commission a traité 25 de ces projets.

La CFNP a pour tâche de vérifier que les projets de la Confédération, ou ceux qui nécessitent une concession, une autorisation ou une subvention de la Confédération, répondent aux exigences légales prévoyant que les objets inscrits aux inventaires fédéraux au sens de l'art. 5 LPN soient conservés intacts ou en tout cas ménagés le plus possible. Dans ses expertises, elle examine si, et dans quelle mesure, un projet est susceptible de nuire aux objectifs de protection d'un objet. La figure 1 présente une évaluation des résultats des expertises et prises de position sur des projets de construction dans tous les domaines, en 2013 et pour la période 2004 à 2013. Elle montre que la majorité des projets – en 2013 comme dans la comparaison pluriannuelle – ne portent pas atteinte, ou seulement légèrement, aux objectifs de protection et peuvent par conséquent être autorisés, feu vert qui peut être as-

sorti de charges ou de modifications. Dans moins d'un tiers des cas, la CFNP a conclu que le projet porterait par trop atteinte à la règle selon laquelle l'objet mérite spécialement d'être conservé intact ou en tout cas d'être ménagé le plus possible, même si des charges ou optimisations étaient imposées. Les projets en question ne peuvent être autorisés, en vertu de l'art. 6 LPN, que si des intérêts équivalents ou supérieurs, d'importance nationale également, s'opposent à la conservation et que ces intérêts priment celui de la conservation intacte du paysage d'importance nationale. La CFNP n'a toutefois pas pour tâche de procéder à cette pesée des intérêts, tout comme elle n'est pas appelée à trancher au sujet des projets en question. La décision incombe aux autorités compétentes de la Confédération, des cantons et/ou des communes.

### **Prises de position sur des projets de plan sectoriel ou de plan directeur**

La commission s'est exprimée en 2013 sur 28 projets de plan directeur que les cantons avaient soumis à l'Office fédéral de l'aménagement du territoire (ARE), soit pour examen préalable par les instances fédérales, soit pour approbation par le Conseil fédéral. L'important, pour la commission, est que les conflits potentiels entre le contenu du plan directeur cantonal et les objectifs de sauvegarde des objets protégés par des inventaires fédéraux au sens de l'art. 5 LPN soient identifiés le plus tôt possible. Cette attitude permet de procéder aux expertises nécessaires à un stade précoce de la planification, chose qui a une influence positive à la fois sur les ressources nécessaires à la planification et sur la durée de la procédure.

### **Autres prises de position**

A la demande de l'OFEV, la CFNP prend position depuis quelques années sur les demandes de financement de projets de parcs d'importance nationale. En 2013, l'OFEV lui a soumis des demandes d'aide financière globale pour la création des parcs nationaux de Neckertal, de Schaffhouse et du Simplon. Dans la lettre qu'il avait adressée à l'ARE le 10 août 2012, l'OFEV avait toutefois exposé qu'il n'existait pas de disposition légale permettant d'exiger, à l'intérieur du périmètre des parcs, une mise en œuvre meilleure, voire exemplaire, des inventaires fédéraux au sens de l'art. 5 LPN. Au vu de la situation, insatisfaisante du point de vue de la CFNP, celle-ci a renoncé à examiner plus en détail les trois projets de parc.

Dans le cadre de son mandat général de conseil, la CFNP a en outre pris position sur 11 projets fédéraux. Les plus chronophages ont été la Stratégie énergétique 2050, le concept détaillé de « Stratégie Réseaux électriques », qui s'inscrit dans la première mentionnée, le projet de révision de l'ordonnance concernant l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (OIFP) et les nouvelles descriptions des différents objets de l'IFP, plus détaillées et plus informatives que les actuelles. La commission s'est également exprimée, lors de l'audition, sur les dispositions d'exécution de la Politique agricole 2014-2017 et dans le cadre des procédures de consultation organisées au sujet de la révision partielle de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire et de la modification de la loi sur la consultation.

Tabl. 1 : Aperçu de l'évolution des expertises et prises de position entre 2004 et 2013

Type d'évaluation	2013 Nombre	2012 Nombre	2011 Nombre	2010 Nombre	2009 Nombre	2008 Nombre	2007 Nombre	2006 Nombre	2005 Nombre	2004 Nombre
Évaluation de projets de construction	89 (69%)	74 (70%)	73 (66%)	93 (69%)	96 (70%)	88 (70%)	91 (80%)	73 (72%)	78 (76%)	84 (81%)
Évaluation de plans sectoriels et plans directeurs à l'intention de l'Office fédéral du développement territorial (ARE)	28 (22%)	25 (23%)	24 (22%)	30 (22%)	22 (16%)	22 (17%)	18 (16%)	22 (22%)	15 (15%)	14 (13%)
Prise de position sur des projets de parc	1 (1%)	4 (4%)	8 (7%)	5 (4%)	10 (7%)	9 (7%)	-	-	-	-
Questions générales de nature politique ou pratique dans la protection de la nature et du paysage	11 (8%)	3 (3%)	5 (5%)	6 (5%)	9 (7%)	7 (6%)	5 (4%)	6 (6%)	9 (9%)	6 (6%)
<b>TOTAL</b>	<b>129</b>	<b>106</b>	<b>110</b>	<b>134</b>	<b>137</b>	<b>126</b>	<b>114</b>	<b>101</b>	<b>102</b>	<b>104</b>

Tabl. 2 : Évaluation de projets de construction par inventaire concerné entre 2004 et 2013

Inventaire concerné	2013 Nombre	2012 Nombre	2011 Nombre	2010 Nombre	2009 Nombre	2008 Nombre	2007 Nombre	2006 Nombre	2005 Nombre	2004 Nombre
IFP	65 (73%)	51 (69%)	47 (65%)	56 (60%)	69 (72%)	56 (64%)	64 (70%)	47 (64%)	48 (61%)	54 (64%)
IFP et ISOS	8 (9%)	9 (12%)	11 (15%)	16 (17%)	14 (15%)	18 (20%)	9 (10%)	6 (8%)	12 (15%)	12 (14%)
IFP et IVS	4 (5%)	1 (1%)	0	-	-	-	-	-	-	-
ISOS	11 (12%)	8 (11%)	11 (15%)	16 (17%)	8 (8%)	13 (15%)	15 (17%)	12 (17%)	15 (19%)	15 (18%)
IVS	0	2 (3%)	1 (1%)	-	-	-	-	-	-	-
ISOS et IVS	1 (1%)	0	0	-	-	-	-	-	-	-
Autres inventaires fédéraux	0	0	0	0	1 (1%)	1 (1%)	1 (1%)	1 (1%)	0	0
Hors objets d'importance nationale inventoriés	0	3 (4%)	3 (4%)	5 (6%)	4 (4%)	0	2 (2%)	7 (10%)	4 (5%)	3 (4%)
<b>Évaluation de projets de construction</b>	<b>89</b>	<b>74</b>	<b>73</b>	<b>93</b>	<b>96</b>	<b>88</b>	<b>91</b>	<b>73</b>	<b>78</b>	<b>84</b>
<b>TOTAL</b>										

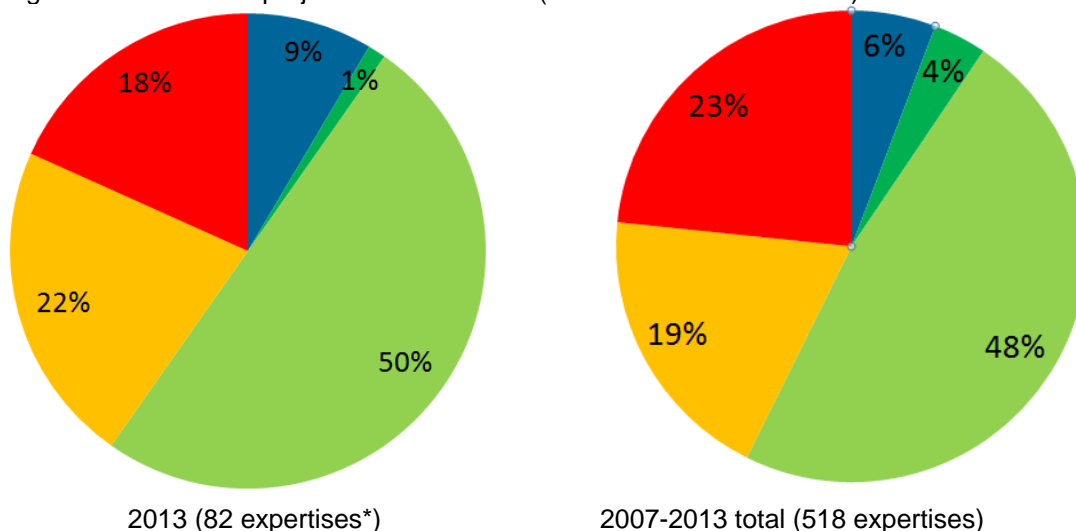
Tabl.3 : Bases légales des expertises et prises de position établies entre 2004 et 2013

Évaluations et prises de position, par base légale	2013 Nombre	2012 Nombre	2011 Nombre	2010 Nombre	2009 Nombre	2008 Nombre	2007 Nombre	2006 Nombre	2005 Nombre	2004 Nombre
Art. 7 LPN ( <i>expertises obligatoires</i> )	76	62	56	79	80	76	74	54	56	61
Art. 8 LPN ( <i>expertises facultatives</i> )	0	0	15	10	4	-	1	6	19	20
Art. 17a LPN ( <i>expertises spéciales</i> )	13	12	2	4	12	12	16	13	3	3
Art. 25 LPN en rel. avec l'art. 25 OPN ( <i>fonction consultative</i> ) : plans sectoriels et directeurs, projets de parc et prises de position générales (cf. tabl. 1)	40	32	37	41	41	38	23	28	24	20
<b>TOTAL</b>	<b>129</b>	<b>106</b>	<b>110</b>	<b>134</b>	<b>137</b>	<b>126</b>	<b>114</b>	<b>101</b>	<b>102</b>	<b>104</b>

On trouvera, jointe au présent rapport, une liste des expertises et prises de position établies par la CFNP en 2013 et classées par canton. Le nombre des affaires en suspens était de 40 au 14 janvier 2013 et de 26 au 19 novembre 2013.



Fig. 1 : Évaluation de projets de construction (tous domaines confondus)



Légende :

- Pas d'altération ou amélioration
- Légère altération
- Légère altération assortie de conditions
- Altération considérable qui peut devenir altération légère après adaptation du projet
- Altération considérable

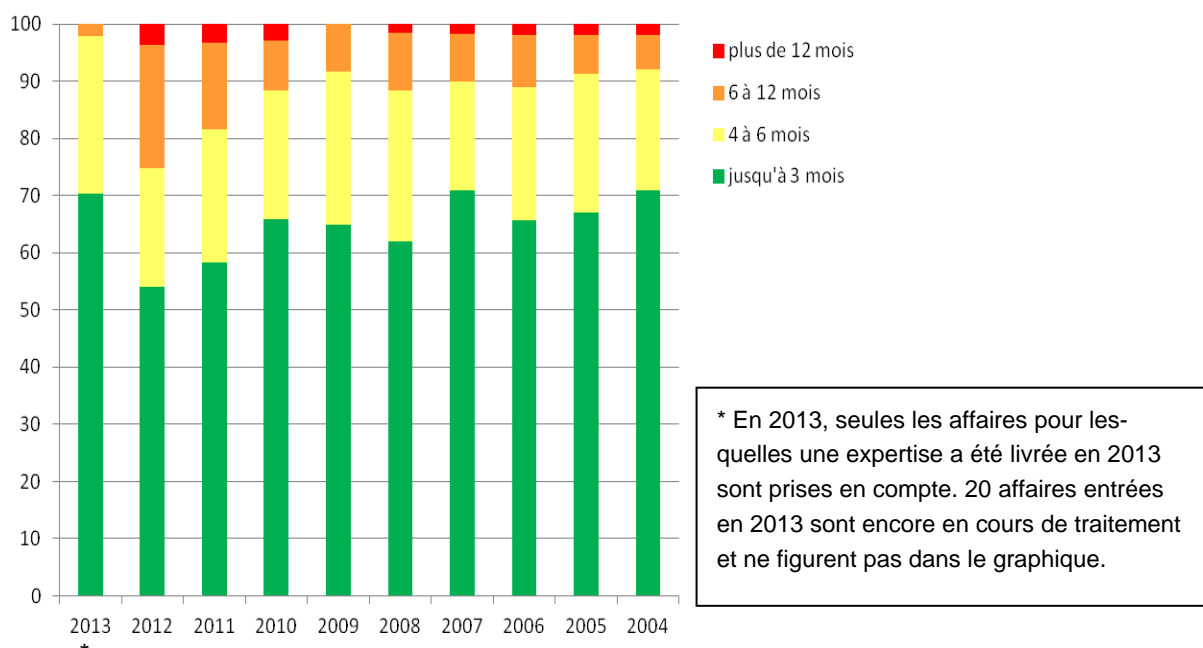
\* Dans sept cas, la CFNP n'a livré aucune appréciation matérielle parce qu'elle avait à s'exprimer sur le principe de la nécessité d'une expertise. Ces sept affaires ne sont pas prises en compte dans l'évaluation.

### Durée de traitement

Comme en témoigne le chiffre de 129 expertises livrées, la demande d'expertises reste forte, surtout de la part des cantons. L'augmentation des ressources du secrétariat, d'un poste à 80 pour cent, a permis de réduire sa charge de travail au fil de l'année et de combler, dès septembre, le retard pris dans le traitement des affaires. Depuis octobre 2013, la commission parvient généralement à traiter les dossiers entrants dans les délais.

La figure 2 présente l'évolution de la durée de traitement des affaires au cours des dix dernières années. Il en ressort clairement que cette durée s'est allongée, surtout dans les années 2010 à 2012, et que le nombre des affaires liquidées dans les trois mois suivant leur entrée a nettement reculé. Parallèlement, le nombre des expertises dont le traitement a pris entre six et douze mois, voire plus, a augmenté. Cette tendance a pu être interrompue en 2013 grâce au renforcement du secrétariat : la proportion des expertises livrées dans les trois mois est passée de 54% à 70%. Il faut noter, en interprétant la figure 2, que seules les affaires de 2013 pour lesquelles une expertise a été livrée en 2013, ont été prises en compte. 20 affaires sont en cours de traitement et ne figurent pas dans le graphique. On peut estimer aujourd'hui que ces affaires, à une exception près, pourront être menées à leur terme dans les trois (barre verte), ou quatre à six mois (barre jaune). Les chiffres définitifs de 2013 seront publiés dans le rapport annuel 2014.

Fig. 2 : Durée du traitement des affaires à partir de leur année d'entrée, en pourcentage de toutes les affaires



## 5. CONTACTS ET COLLABORATION AVEC D'AUTRES INSTANCES

### Commission fédérale des monuments historiques (CFMH)

Dans le domaine de la protection des sites, la CFNP travaille en étroite collaboration avec la CFMH. Les secrétaires de la CFMH et de la CFNP se sont rencontrés régulièrement à des fins de coordination et d'échanges d'informations, et, dans la mesure du possible, chacun d'entre eux a pris part aux séances de l'autre commission. Mme Karin Zaugg Zogg est membre des deux commissions, ce qui renforce l'échange mutuel de compétences. En 2013, la CFNP et la CFMH ont adopté neuf expertises communes. Le président et la secrétaire ad intérim de la CFMH ont pris part à l'assemblée annuelle de la CFNP. Le 29 novembre 2013, les deux commissions ont tenu séance commune consacrée essentiellement à l'IVS. M. Hans-Peter Kistler, responsable de l'IVS au sein de l'OFROU, les a informées de l'évolution actuelle de la mise en œuvre de l'inventaire fédéral et M. Hanspeter Schneider, directeur de Via Storia, a présenté le projet « Itinéraires culturels en Suisse ».

### Office fédéral des routes, domaine Mobilité douce, voies de communication historiques (OFROU)

Cinq expertises ont été établies pour des objets de l'IVS ainsi que pour d'autres inventaires. Les représentants de l'OFROU ont été invités aux séances de la commission abordant des questions touchant à l'IVS. L'IVS a été le sujet central de la séance commune de la CFMH et de la CFNP.

### Office fédéral de l'environnement (OFEV) et Office fédéral de la culture (OFC)

La commission a entretenu des rapports avec les deux offices fédéraux, à savoir la division Espèces, écosystèmes, paysages de l'OFEV ainsi que la section Patrimoine culturel et monuments historiques de l'OFC. Des représentants des deux offices étaient présents aux séances plénières, ce qui a permis d'assurer la coordination des tâches. La commission a pour sa part participé à des groupes de travail concernant des projets importants de la division Espèces, écosystèmes, paysages de l'OFEV :

Groupe de travail/Organe	Représentation*	Responsabilité
Valorisation IFP, groupe central	Guggisberg Fredi	OFEV
ISOS, comité d'accompagnement	Guggisberg Fredi	OFC
Révision LPN : parcs d'importance nationale, groupe d'accompagnement de la Confédération	Guggisberg Fredi	OFEV
« Commission permanente Militaire - Protection de la nature de la place de tir du Petit Hongrin »	Stuber Alain, Guggisberg Fredi	DDPS
Comité consultatif « Dépôts en couches géologiques profondes »	Bühl Herbert	OFEN
Commission fédérale des monuments historiques (CFMH)	Karin Zaugg Zogg (mandat personnel)	---

\*état au 31 décembre 2013

Des contacts avec d'autres offices fédéraux ou services cantonaux ont aussi eu lieu à l'occasion du traitement de dossiers particuliers, dans le cadre de l'élaboration d'expertises ou de procédures de rapport. Le secrétaire, à titre d'hôte permanent, participe aux séances et aux manifestations organisées par la Conférence des délégués cantonaux à la protection de la nature et du paysage (CDPNP).

#### Rencontre d'une délégation de la CFNP avec des représentants de Swissgrid

Le président et le secrétaire ont rencontré le 17 octobre 2013, à l'initiative de Swissgrid, une délégation de cette dernière. L'objectif était de nouer un premier contact avec le responsable du département de Swissgrid qui s'occupe du projet de nouvelles lignes à haute tension. La délégation de la CFNP a pu exposer les tâches, le rôle et les méthodes de travail de la commission et signaler la possibilité d'une implication précoce.

#### Conférences de membres, consultants et collaborateurs du secrétariat sur les activités de la CFNP

Sujet	Conférencier	Manifestation	Date
L'avenir de la protection de la nature et du patrimoine	Herbert Bühl	Congrès Nature, Bâle	1.03.2013
La protection des paysages d'importance nationale : la conception de la LPN et les tâches de la CFNP	Herbert Bühl	Assemblée des services compétents EIE, Lucerne	13.09.2013

#### 6. OFEV : « PROJET DE VALORISATION DE L'IFP »

Le Conseil fédéral a chargé l'OFEV de mener le « Projet de valorisation de l'IFP », dont le but est d'améliorer l'efficacité de l'IFP en terme de protection et, ce faisant, de contrer la dégradation persistante des objets figurant à l'inventaire. Ces travaux, qui sont déjà bien avancés, portent notamment sur la révision de l'ordonnance concernant l'IFP et sur l'examen et la concrétisation des descriptions des objets. Dans le cadre de la consultation des offices la CFNP a pris position en 2013 sur le projet d'ordonnance révisée et sur les projets de descriptions remaniées des 162 objets inventoriés. La CFNP salue la valorisation de l'IFP et espère que les nouveautés apportées permettront une meilleure mise en œuvre de l'inventaire fédéral. Elle considère notamment que les nouvelles descriptions, plus complètes, et la nouvelle définition des objectifs de protection constituent une amélioration essentielle par rapport à la situation actuelle.

La commission recommande de compléter l'ordonnance révisée et les nouvelles descriptions des objets par un rapport explicatif complet sur l'IFP, dans l'esprit d'un manuel sur l'inventaire. Ce manuel décrirait tous les aspects de l'IFP et de son utilisation et améliorerait encore la pesée des intérêts des services compétents de la Confédération et des cantons. Il pourrait également sensibiliser les communes et les tiers (maîtres d'ouvrage, bureaux d'étude et de conseil en environnement, etc.) à l'importance et à l'application de l'IFP.

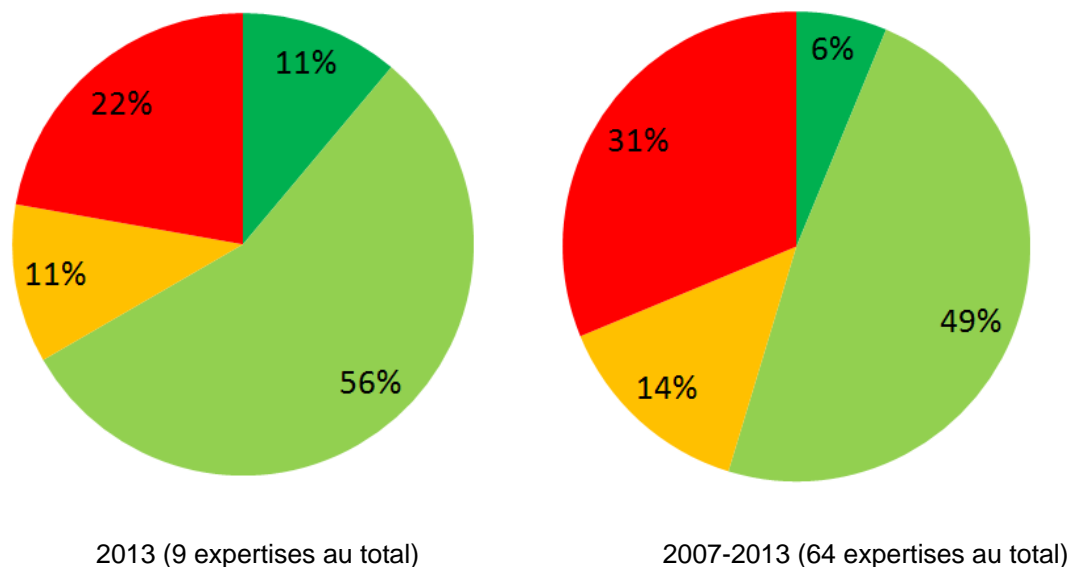
## **7. POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE : Stratégie énergétique 2050**

La CFNP approuve le principe de promouvoir les énergies renouvelables tel que le prévoit la Stratégie énergétique 2050. Elle souhaite toutefois que leur développement se fasse dans le respect des objectifs inscrits dans la loi en matière de protection de la nature et du paysage. Les paysages naturels intacts et les paysages culturels de valeur, les sites construits dignes de protection et les voies de communication historiques font partie de l'identité de la Suisse. Les objets inscrits aux inventaires fédéraux sont non seulement dignes de protection en soi, mais constituent aussi une base indispensable à la bonne marche du secteur du tourisme et d'autres branches de l'économie. Pour toutes ces raisons, la priorité en matière de développement des énergies renouvelables doit être portée en premier lieu sur les zones extérieures aux objets IFP et aux parties sensibles des sites construits d'importance nationale (ISOS). Cela n'exclut pas la réalisation de projets revêtant une importance stratégique ou ayant un impact minime sur les objets protégés.

Une attention particulière doit aussi être attachée à la dévalorisation insidieuse subie par les paysages et sites construits de par la réalisation de petites atteintes successives telles que petites centrales hydrauliques et installations solaires. En effet, celles-ci ont un effet cumulé qui n'est souvent détecté que de façon (trop) tardive mais qui a des répercussions négatives considérables sur les objets protégés.

Le président et le secrétaire de la CFNP ont exposé à M. F. Schnider, sous-directeur de l'OFEN, et à un autre représentant de l'OFEN, la position de la CFNP sur la Stratégie énergétique 2050 à l'occasion d'un entretien qui a eu lieu le 15 janvier 2013. Ils ont notamment abordé la question du délai de trois mois proposé pour l'évaluation de projets énergétiques par la CFNP. La CFNP n'est pas opposée à un délai, mais elle estime qu'il doit être conçu et calculé de manière à assurer une évaluation de qualité irréprochable, chose qui passe dans la plupart des cas par une visite des lieux. Selon la commission, il n'est guère propice de fixer un délai à partir du moment où elle reçoit le mandat, car il n'est pas toujours possible de se rendre rapidement sur les lieux, particulièrement à la montagne selon les saisons. L'expérience montre par ailleurs que les documents nécessaires ne peuvent souvent pas tous être consultés au moment où la commission est mandatée. Lors de sa discussion avec l'OFEN, la commission a présenté l'évaluation des expertises réalisées par elle sur des projets de production d'énergie et de lignes à haute tension entre 2007 et 2012. Cette évaluation a été mise à jour à fin 2013 dans la figure 3. Il en ressort que la CFNP a jugé qu'environ deux tiers des projets expertisés dans les objets IFP étaient compatibles avec la LPN, tout en assortissant son appréciation de charges.

Fig. 3 : Évaluation de projets de production d'énergie



Légende :

- Pas d'altération ou amélioration
- Légère altération
- Légère altération assortie de conditions
- Altération considérable qui peut devenir altération légère après adaptation du projet
- Altération considérable

Le président et le vice-président ont participé le 13 mars 2013 à une Table ronde sur la Stratégie énergétique 2050, à l'invitation de Mme Doris Leuthard. La manifestation était consacrée aux effets de la stratégie sur l'aménagement du territoire et sur les intérêts de la protection de l'environnement. Étaient également représentés à la Table ronde, la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie, la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, l'Association des entreprises électriques suisses, l'Alliance-Environnement, economiesuisse, la Conférence gouvernementale des cantons alpins et la Fédération suisse de pêche.

Lors de la consultation des offices sur la version remaniée de la stratégie énergétique 2050 faisant suite à la première consultation, la commission a constaté que certaines de ses propositions avaient été prises en compte dans le message, mais pas dans le texte de loi.

## 8. INITIATIVE PARLEMENTAIRE DU CONSEILLER AUX ÉTATS JOACHIM EDER (ZG)

L'initiative parlementaire intitulée « Rôle de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage », déposée par le Conseiller aux États Joachim Eder (ZG, Iv. pa. Eder, 12.402), vise à réduire la valeur de la pesée d'intérêts effectuée lors d'atteintes à des objets protégés par des inventaires fédéraux au sens de l'art. 5 LPN, au point que tout projet de construction pourrait être reconnu comme prévalant sur l'objectif de conserver intacts lesdits objets. Cette initiative parlementaire, comme d'autres interventions parlementaires, visent à affaiblir la protection des objets figurant dans les inventaires, au bénéfice d'installations de production d'énergies renouvelables et d'autres infrastructures. La CFNP est très préoccupée par cette évolution et craint que les acquis de 40 années de travail engagées dans la conservation des plus beaux paysages et sites suisses soient abandonnés sans nécessité effective. Les objets IFP, ISOS et IVS d'importance nationale s'en trouveraient ramenés au rang d'objets protégés au niveau communal dans les décisions et les pesées d'intérêts. La LPN, qui prévoit aujourd'hui que les objets figurant dans des inventaires bénéficient d'une protection particuliè-

re lors de l'accomplissement de tâches fédérales, serait vidée de sa substance. Quant à l'objectif de préserver les paysages, monuments naturels, sites construits et voies de communication historiques d'importance nationale, il serait de fait abandonné.

Une délégation de la commission a pu exposer le rôle et les tâches de la CFNP, les bases légales en vigueur et les conséquences d'une mise en œuvre de l'initiative parlementaire Eder, lors d'une audition de la CEATE-E le 24 juin 2013, et répondre aux questions des conseillers aux États présents.

## 9. CONCLUSIONS

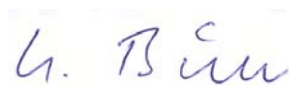
La CFNP s'efforce de contribuer, par des expertises et des avis fondés, cohérents et compréhensibles, à une prise de décision et une pesée des intérêts judicieuses et pertinentes. Pour garantir la qualité de ses activités, elle a continué à consolider et documenter sa méthode de travail et d'évaluation.

Le site internet de la commission [www.enhk.admin.ch](http://www.enhk.admin.ch) a été mis à jour en 2013 et son contenu informatif développé. Une liste des expertises livrées est maintenant publiée tous les mois et une évaluation des résultats des expertises est mise à la disposition des intéressés. Le site explique la mission et le rôle de la CFNP et la procédure à suivre pour demander une expertise. La commission répond ainsi au souhait, exprimé à diverses reprises à son égard, de fournir des informations actuelles et d'accroître la transparence. Le secrétariat de la CFNP dispose depuis 2013 d'une nouvelle adresse électronique ([xxx.yyy@enhk.admin.ch](mailto:xxx.yyy@enhk.admin.ch)) remplaçant les anciennes adresses de l'OFEV. Grâce à cette nouveauté, il est désormais clair pour les personnes extérieures que la CFNP ne fait pas partie de l'OFEV, comme d'aucuns le pensent, mais qu'elle est indépendante de lui.

Berne, le 7 avril 2014

## COMMISSION FÉDÉRALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Le président



Herbert Bühl

Le secrétaire



Fredi Guggisberg

## DESTINATAIRES :

- Conseil national : président du CN et président de la CEATE
- Conseil des États : président du CE et président de la CEATE
- DETEC : cheffe du département
- DFI : chef du département
- OFEV : direction
- OFC : direction
- OFROU : direction
- OFJ : Office fédéral de la justice
- Tribunal fédéral suisse
- Tribunal administratif fédéral
- CFMH : membres et secrétariat
- CFNP : membres et consultants
- Bibliothèque nationale suisse
- Infothèque des CFF

### *Par courrier électronique au format PDF :*

- DDPS, Secrétariat général
- Office fédéral de l'environnement : divisions concernées
- Office fédéral de la culture : Section patrimoine culturel et monuments historiques
- Office fédéral des constructions et de la logistique
- Office fédéral de l'agriculture, Secteur Améliorations foncières
- Office fédéral du développement territorial
- Office fédéral des routes
- Office fédéral des transports
- Office fédéral de l'aviation civile
- Office fédéral de la communication
- Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI)
- CFF
- Fonds Paysage Suisse
- Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL)
  
- Services cantonaux de la protection de la nature et du paysage
- Services cantonaux de la protection des sites construits et des monuments historiques
- Services cantonaux d'aménagement du territoire
  
- NIKE, Centre national d'information pour la conservation des biens culturels
- Alliance Patrimoine
- Pro Natura - Ligue suisse pour la protection de la nature
- Patrimoine suisse
- Club Alpin Suisse
- Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO / BirdLife Suisse
- Station ornithologique suisse
- Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage
- Association suisse pour l'aménagement national
- WWF Suisse
- Association suisse pour l'aménagement national
- Aquaviva - Rheinaubund

Kt. Ct.	Gemeinde Commune	Geschäft Dossier	Inventartyp Inventaire	Gutachten Expertise
CH	Verschiedene	Änderung Luftraumstruktur für PC-21-Trainigs der Luftwaffe, Gebiet "Speer"	BLN/IFP	13.02.2013
CH	---	Energiestrategie 2050: Detailkonzept Strategie Stromnetze, Konsultation	---	27.02.2013
CH	---	Revision VBLN, Ämterkonsultation	---	15.03.2013
CH	---	Änderung des Vernehmlassungsgesetzes, Vernehmlassungsverfahren	---	28.03.2013
CH	Verschiedene	Reg. Naturpärke: Neckertal SG, Schaffhausen SH, Simplon VS; Errichtung	---	02.05.2013
CH	---	Energiestrategie 2050: Detailkonzept Strategie Stromnetze, Ämterkons.	---	03.05.2013
CH	---	Energiestrategie 2050 erstes Massnahmenpaket, Ämterkonsultation	---	29.05.2013
CH	---	Teilrevision der Jagdverordnung, Anhörung	---	30.05.2013
CH	---	Ausführungsbestimmungen der Agrarpolitik 2014-2017, Anhörung	---	28.06.2013
CH	---	13.3544/Po. Guhl: Bewilligungen von Mobilfunkantennen, Ämterkonsultation	---	29.07.2013
CH	---	Bewertungsschema Übertragungsleitungen	---	05.08.2013
CH	---	Revision Objektbeschriebe BLN, Ämterkonsultation	---	25.10.2013
CH	---	Teilrevision der Raumplanungsverordnung, Vernehmlassung	---	28.11.2013
AG	Koblenz	Mobilfunkanlage GSM-R der SBB AG am Standort Koblenz Dorf Ost	BLN/IFP	17.06.2013
AI	Rüte, Schwende	Abbruch und Neubau Transportseilbahn Alp Siegel, Wiedererwägung	BLN/IFP	30.08.2013
AI	Verschiedene	Richtplan AI: Teil Energie, Vorprüfung	---	18.12.2013
AR	Hundwil	Quartierplan Neubau Hotel und Gastronomie Schwägälp	BLN/IFP	07.02.2013
AR	Hundwil	Quartierplan Neubau Hotel u. Gastronomie Schwägälp, definitive Unterlagen	BLN/IFP	24.05.2013
BE	Verschiedene	Richtplan BE: Kiesabbaustandorte Trub - Vorprüfung	---	14.02.2013
BE	Münsingen	Sport- und Freizeitpark Dammweg, Machbarkeitsstudie/Voranfrage	BLN/IFP	14.02.2013
BE	Lauenen	Sanierung Lauenensee, Voranfrage	BLN/IFP & ML	13.03.2013
BE	Brienz	Überbauungsordnung "Touristische Erschliessung Axalp", zweite Vorprüfung	BLN/IFP	21.03.2013
BE	Ligerz, Twann	A5, Umfahrung Ligerz, Twanntunnel, Zusatzstudie	BLN/IFP & ISOS	10.04.2013
BE	Guttannen	Ersatz Luftseilbahn Grimsel Nollen-Kessiturm-Oberaar und Steinschlagschutz	BLN/IFP	18.04.2013
BE	Verschiedene	Richtplan BE: Kiesabbaustandorte Trub - Vorprüfung	---	04.07.2013
BE	Saanen	Naturweganlage für landwirtschaftliche Fahrzeuge, nachträgliches Baugesuch	BLN/IFP	04.07.2013
BE	Guttannen	KWO plus, Deponie "Gerstenegg", Überbauungsordnung und Baubewilligung	BLN/IFP & IVS	09.08.2013
BE	Guttannen	KWO+ Aufwertung KW Handeck 2: Parallelstollen, Projektänderung	BLN/IFP & IVS	09.08.2013
BE	Guttannen	KWO plus, Deponie "Chessituren", Überbauungsordnung und Baubewilligung	BLN/IFP	09.08.2013
BE	Amsoldingen	Neubau Vormaststall mit Futtersilo und 6 Mobi-Mastställen, Voranfrage	BLN/IFP	12.08.2013
BE	Guttannen	KWO plus, Deponie "Summerloch", Überbauungsordnung und Baubewilligung	BLN/IFP	04.09.2013
BE	Verschiedene	Richtplan BE: Anpassungen 2012 - Genehmigung	---	04.09.2013
BE	Verschiedene	Richtplan BE, Oberland-Ost: Abbau, Deponie, Transport, Zwischenrev. 2013	---	07.10.2013
BE	Interlaken	Erweiterung Hotel Metropole, Voranfrage	ISOS	17.10.2013
BE	Brienz	Neubau Kraftwerk Botchen, 2. Voranfrage	BLN/IFP	09.12.2013
BE	Münsingen	Tiersportzentrum Aare Münsingen, Überarbeitetes Projekt, 2. Voranfrage	BLN/IFP	17.12.2013
BE	Bern	Hochwasserschutz Aare, Zwischenbeurteilung Projektskizze 2013	ISOS	20.12.2013



Kt. Ct.	Gemeinde Commune	Geschäft Dossier	Inventartyp Inventaire	Gutachten Expertise
BL	Verschiedene	Richtplan BL: Anpassungen 2012 - Vorprüfung	---	02.05.2013
BL	Zeglingen	Sanierung Teil der Staffel Strasse / Heissteeerung, Parzelle 105	BLN/IFP	15.08.2013
BS	Verschiedene	Richtplan BS: Anpassungen 2012 - Vorprüfung	---	05.02.2013
GL	Glarus Nord	Bauermittlungsgesuch für Massnahmen auf den Kerenzer Alpen	BLN/IFP	01.02.2013
GL	Verschiedene	Richtplan GL: Kap. E2 Energieversorgung - Prüfung	---	13.02.2013
GR	Verschiedene	Kraftwerk Zervreila, Überleitung Lugnez: Konzessionsgenehmigungsgesuch	BLN/IFP	27.03.2013
GR	Verschiedene	Richtplan GR: Genehmigungspaket 2012 - Genehmigung	---	28.03.2013
GR	Hinterrhein	Windparkprojekt Tällialp, raumplanerische Vorbereitung	BLN/IFP	10.04.2013
GR	Verschiedene	Richtplan GR: Anpassung "Vorhaben Hahnseebahn / Rückbau Lagalb"	BLN/IFP	31.05.2013
GR	Müstair	Kloster St. Johann: Teilaussiedlung Landwirtschaft, Voranfrage	ISOS	05.07.2013
GR	Verschiedene	Durchgehender Wanderweg Isla Bella bis Trin Station	BLN/IFP	09.07.2013
GR	Silvaplana	Neubau Zufahrt zu bestehendem Wohnhaus (Chesa Acla)	BLN/IFP	19.07.2013
GR	Sagogn	Ruinaulta - Aussichtsplattform Crap Signina, Sagogn	BLN/IFP	13.08.2013
GR	Silvaplana	Ortsplanungsrevision Talabfahrt Corvatsch, Genehmigungsverfahren	BLN/IFP	09.09.2013
GR	Pratval, Almens	Neubau landwirtschaftliches Ökonomiegebäude beim Schloss Rietberg	ISOS	13.11.2013
GR	Zernez	Regionale Materialablagerung "Ova Spin"	BLN/IFP	18.12.2013
GR	Pontresina	Erneuerung KW Morteratsch	BLN/IFP	20.12.2013
JU	diverse	Plan directeur JU: adaptation fiche 1.04 Parc naturel régional du Doubs	---	17.04.2013
JU	diverse	Plan directeur JU: adaptations 2011-2013	---	24.10.2013
LU	Entlebuch	Alperschliessung Lauenberg	BLN/IFP	14.03.2013
LU	Grossdietwil	Einzonung im Gebiet Stalermatte	BLN/IFP	30.04.2013
LU	Howw	Neubau Produktions- und Verarbeitungsgebäude Uelihof Mättiwil, Baugesuch	BLN/IFP	14.06.2013
LU	Luzern	Autobahn N2, Verbesserung Lärmschutz Sentibrücken	ISOS	22.11.2013
NW	Stansstad, Ennetb.	Gestaltungsplan Bürgenstock - Revision Gebietsabschnitte II und III	BLN/IFP & ISOS	27.03.2013
OW	Sarnen	Abbau von Wuhrsteinen im Gebiet Rischli, weitere Vorprüfung (Projekt 2012)	BLN/IFP	07.03.2013
OW	Verschiedene	Hochwasserschutz Sarneraa, Vorprojekt Hochwasserentlastungsstollen Ost	BLN/IFP & IVS	12.03.2013
OW	Alpnach	Bauvorhaben Neubau Bootssteg Hinterberg	BLN/IFP	20.12.2013
SG	Amden	Photovoltaikanlage Steinbruch Schnür, Mess- und Testanlage	BLN/IFP	15.04.2013
SG	Altstätten	Gipfelrundweg Hoher Kasten	BLN/IFP	02.05.2013
SG	Verschiedene	Richtplan SG: Richtplananpassungen 2013 - Vorprüfungen	---	31.05.2013
SG	Altstätten	Gipfelrundweg Hoher Kasten, ergänzende Beurteilung	BLN/IFP	26.06.2013
SG	Rapperswil-Jona	Zonenplanrevision Unterer Meienberg	ISOS	12.07.2013
SG	Altstätten	Gipfelrundweg Hoher Kasten, abschliessende Beurteilung	BLN/IFP	29.07.2013
SG	Wildhaus-Alt St. J.	Neubau "Klanghaus Toggenburg", Bauprojekt	BLN/IFP	05.12.2013
SG	Verschiedene	Richtplan SG: Richtplananpassungen 2013 - Genehmigung	---	11.12.2013
SH	Neuhausen	Rheinfall: Ersatz Brückenweg durch einen Steg	BLN/IFP	04.02.2013
SH	Sibilingen	Neubau Siblinger Randenturm - Neue Vorprojekte 2013	BLN/IFP	25.02.2013
SH	Neuhausen	Rheinfall: Überbauung RhyTech-Areal	BLN/IFP	12.03.2013
SH	Neuhausen	Neue Haltestelle SBB Neuhausen Zentrum, Plangenehmigungsgesuch	BLN/IFP	18.07.2013
SO	Verschiedene	Richtplan SO: Gesamtrevision - Vorprüfung	---	27.02.2013
SO	Verschiedene	Richtplan SO: Anpassung Kap. VE-2.2: Kraftwerk Aarau, Vorprüfung	---	25.04.2013

Kt. Ct.	Gemeinde Commune	Geschäft Dossier	Inventartyp Inventaire	Gutachten Expertise
SO	Verschiedene	Richtplan SO: Anpassungen 2012 - Genehmigung	---	02.07.2013
SZ	Verschiedene	N4, Fertigstellung Axenstrasse - Entwurf Ausführungsprojekt	BLN/IFP	07.02.2013
SZ	Gersau	Rückbau/Neubau Doppel Einfamilienhaus, Gersauerstrasse 120	BLN/IFP	14.02.2013
SZ	Freienbach	Insel Ufenau: Haus zu den zwei Raben, Scheune, Schopf, Anlegestelle	BLN/IFP & ISOS	22.06.2013
SZ	Verschiedene	N4, Fertigstellung Axenstrasse - Vorabzug Ausführungsprojekt	BLN/IFP	18.07.2013
SZ	Verschiedene	N4, Fertigstellung Axenstrasse - Vorabzug Ausführungsprojekt	BLN/IFP	03.09.2013
TG	Frauenfeld	Stadtentlastung Frauenfeld	ISOS	11.04.2013
TG	Verschiedene	110/17 kV, Leitung Hasli-Schlattingen Variantenvergleich Freileitung/Kabel	BLN/IFP	01.05.2013
TG	Weinfelden	Überbauung "Rössli-Felsen"	ISOS	13.06.2013
TG	Verschiedene	Richtplan TG: Änderungen 2013: 2. Landschaft und 3. Verkehr	---	19.09.2013
TG	Frauenfeld	Gestaltungsplan Stammerau, Vorprüfung	ISOS	17.10.2013
TI	Airolo	Parco eolico del San Gottardo	ISOS & IVS	15.03.2013
TI	diversi	Piano direttore TI: Parco eolico del San Gottardo - Approvazione	---	25.06.2013
TI	Blenio (Olivone)	Ristrutturazione Alpe Pertusio-Lucomagno	BLN/IFP & ML	16.09.2013
TI	diversi	Piano direttore TI: M10 mobilità lenta, V7 Discariche - Approvazione	---	04.10.2013
TI	Verschiedene	Sachplan Übertragungsleitungen SÜL No. 106: Airolo-Lavorgo	BLN/IFP & ISOS	21.10.2013
TI	Lugano	Piano di quartiere Residenza Borgo degli ulivi Gandria	BLN/IFP & ISOS	20.12.2013
UR	Sisikon	Neubau landwirtschaftliche Erschliessungsstrasse Unter Axen	BLN/IFP	14.02.2013
UR	Sisikon	Neubau landw. Erschliessungsstrasse Unter Axen, Ergänzende Unterlagen	BLN/IFP	14.06.2013
UR	Flüelen	Neubau landwirtschaftliche Erschliessungsstrasse Giebel	BLN/IFP	01.07.2013
UR	Verschiedene	Ausbau Skiinfrastrukturen Urserntal/Oberalp, Projektergänzung April 2013	BLN/IFP & ISOS	31.07.2013
UR	Verschiedene	Ausbau Skiinfrastrukturen Urserntal/Oberalp, abschliessende Bemerkungen	BLN/IFP & ISOS	29.08.2013
VD	Verschiedene	Chalets de la rive sud du Lac de Neuchâtel	BLN/IFP & ML	06.06.2013
VD	Château-d'Oex	Desserte agricole des alpages du Fonds de l'Etivaz, documents suppl.	BLN/IFP	17.06.2013
VD	Verschiedene	Plan directeur VD: mesure E26 "Correction du Rhone" - examen préalable	---	07.10.2013
VD	Villeneuve	Carrières d'Arvel, exploitation au site de "Planche-Boetrix"	BLN/IFP	28.11.2013
VD	Château-d'Oex	Desserte agricole des alpages du Fonds de l'Etivaz - visite de chantier	BLN/IFP	02.12.2013
VS	Salgesch, Leuk	A9 - Ersatzmassnahme: Passerelle Pfynwald, Projektänderungen	BLN/IFP	29.01.2013
VS	Monthey	Revalorisation du site Pierre des Marmettes	BLN/IFP	01.02.2013
VS	Salgesch, Leuk	A9 Pfynwald - Neues Generelles Projekt, Voruntersuchung/Pflichtenheft	BLN/IFP	21.02.2013
VS	Zermatt	Um-/Ausbau Hörnlhütte, Überarbeitetes Baugesuch	BLN/IFP	04.03.2013
VS	Verschiedene	Richtplan VS: Anpassung Objektblatt H.2/4 Deponien - Genehmigung	---	14.03.2013
VS	Blatten	KWK Breithorn-Fafleralp, Konzessionsgenehmigungsverf., Projektänd.	BLN/IFP	27.03.2013
VS	Salgesch, Leuk	A9 - Ersatzmassnahme: Passerelle Pfynwald, abschliessende Stellungnahme	BLN/IFP	17.04.2013
VS	Fieschertal	Renovation Gletscherrestaurant Jungfrauoch	BLN/IFP	24.05.2013
VS	Verschiedene	Aménagement hydroélectrique de Chippis (Rhône)	BLN/IFP	04.06.2013
VS	Chippis	Passerelle et couverture partielle ruine Château Beauregard	BLN/IFP	24.06.2013
VS	Fiesch, Betten	Neubau Bergrestaurant Eggishorn, überarbeitetes Projet - 2. Voranfrage	BLN/IFP	01.07.2013
VS	Zermatt	Umbau Lift Klein Matterhorn, nachträgliches Baubewilligungsverfahren	BLN/IFP	03.07.2013
VS	Verschiedene	Richtplan VS: Anpassung Objektblatt F.901 "3. Rhonekorrektion" - Vorpüfung	---	07.10.2013
VS	Anniviers	Gougra: Aménagement Chippis-Navisence, nouvelle galerie	BLN/IFP & ISOS	05.12.2013

<b>Kt. Ct.</b>	<b>Gemeinde Commune</b>	<b>Geschäft Dossier</b>	<b>Inventartyp Inventaire</b>	<b>Gutachten Expertise</b>
ZG	Zug	Stadttunnel Zug, generelles Projekt	ISOS	29.05.2013
ZG	Verschiedene	Richtplan ZG: Anpassung Agglomerationsprogramm - Genehmigung	---	12.06.2013
ZG	Zug	Stadttunnel Zug, generelles Projekt, ergänzende Fragen	ISOS	04.07.2013
ZG	Verschiedene	Richtplan ZG: offene Linienführung Doppelspurinsel Walchwil - Genehmigung	---	24.07.2013
ZG	Verschiedene	Richtplan ZG: L3 Weiler, L8 Gewässer und V3 Kantonsstrassen	---	29.07.2013
ZH	Verschiedene	Richtplan ZH: Ergänzung Kap 6.4 Gesundheit (Kantonsapotheke) - Vorpr.	---	24.07.2013
ZH	Verschiedene	Richtplan ZH: Jagdschiessanlage Widstud, Bülach - Genehmig.	---	29.08.2013
ZH	Verschiedene	Richtplan ZH: Kap 4.3 und 6 (Glattalbahn/Innovationspark) - Vorprüfung	---	21.10.2013
ZH	Horgen	Umbau 50 kV Thalwil-Wädenswil/Horgen auf 110 kV, Mast 53 bis Mast 57	BLN/IFP	10.12.2013
ZH	Eglisau	Umfahrung Eglisau, Rheinquerung, Voranfrage	BLN/IFP	13.12.2013